

Séance ordinaire du conseil municipal de Bois-Franc, tenue le lundi 2 décembre 2013, à compter de 18 h 30, au Centre communautaire Donat Hubert de Bois-Franc.

Sont présents : M. Conrad Hubert                      Mme Michelle Payette  
                         M. Philippe St-Jacques                      Mme Alain Patry  
                         M. Roger Pilon                                      M. Marcel Lafontaine

formant quorum sous la présidence de la mairesse, Mme Julie Jolivette.

Mme Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, occupe le siège de secrétaire.

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

2013-RAG-5101

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le conseiller Marcel Lafontaine, appuyé par la conseillère Michelle Payette, propose et il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts suivants :

#### **6. Varia**

- 6.1 Demande de l'école St-Boniface
- 6.2 Souper de Noël du Club de l'amitié de Bois-Franc

Adoptée.

2013-RAG-5102

### **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 NOVEMBRE 2013 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 NOVEMBRE 2013**

Le conseiller Alain Patry, appuyé par le conseiller Philippe St-Jacques, propose et il est unanimement résolu d'adopter les procès-verbaux de la séance ordinaire du 11 novembre 2013 et de la séance extraordinaire du 15 novembre 2013 tel que présenté.

Adoptée.

2013-RAG-5103

### **ADOPTION DES COMPTES À PAYER ET DES COMPTES PAYÉS DE LA PÉRIODE**

Le conseiller Philippe St-Jacques, appuyé par le conseiller Alain Patry, propose et il est unanimement résolu d'accepter la liste des comptes à payer au montant de 20 426.31 \$ et la liste des comptes payés au montant de 26 278.31 \$ telle que présentée.

Adoptée.

### **Certificat de disponibilité**

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

---

Annie Pelletier, directrice générale

## **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

### **Liste des argents reçus**

Présentation de la liste des argents reçus au 2 décembre 2013 au montant de 10 338.53 \$.

## **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

### **Liste des arrérages de taxes et autres comptes à recevoir au 2 décembre 2013**

Présentation de la liste des arrérages de taxes au montant de 68 468.80 \$ intérêts inclus.

Présentation de la liste des autres comptes à recevoir au montant de 8 886.76 \$.

## **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

### **Conciliation bancaire**

Présentation de la conciliation bancaire en date du 30 novembre 2013.

## **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

### **État de revenus et dépenses**

Présentation de l'état des revenus et dépenses pour novembre 2013 tel que présenté à la date de l'assemblée.

## **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

### **Rapport des permis émis**

Présentation de la liste des permis émis pour novembre 2013.

## **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

### **Budget 2014**

La directrice générale présente au conseil plusieurs versions possibles pour le budget. Le conseil discute des différentes possibilités et une décision est prise sur la version finale qui sera adoptée le mardi 17 décembre 2013 à une assemblée publique.

2013-RAG-5104

## **VŒUX DES FÊTES**

CONSIDÉRANT QUE chaque année nous envoyons des vœux des fêtes à chaque domicile;

CONSIDÉRANT QUE le journal La Gatineau nous a proposé une publicité dans le cahier de Noël avec les autres municipalités de la Vallée-de-la-Gatineau;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Conrad Hubert, appuyé par la conseillère Michelle Payette, propose et il est unanimement résolu

d'envoyer des vœux des fêtes à chaque domicile et d'accepter la publicité proposée par La Gatineau au coût de 70 \$ plus taxes.

Adoptée.

### **Certificat de disponibilité**

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

---

Annie Pelletier, directrice générale

### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

#### **Local à louer (affiche à l'avant)**

La directrice mentionne au conseil qu'un citoyen a proposé de mettre une pancarte à l'avant du local à louer afin que les passants puissent voir que nous avons un local commercial à louer et ainsi nous donner plus de possibilités.

2013-RAG-5105

### **CHOIX DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES POUR LE REFINANCEMENT DU PRÊT DU CENTRE**

CONSIDÉRANT QUE le prêt pour le centre sera à terme en juin 2014;

CONSIDÉRANT QUE le solde du prêt est de moins de 100 000 \$ et que dans ce cas nous devons nous occuper nous même du refinancement;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Philippe St-Jacques, appuyé par le conseiller Conrad Hubert, propose et il est unanimement résolu de demander des soumissions à la Caisse Populaire, la Banque Nationale ainsi que la Banque Laurentienne pour le refinancement du prêt #143;

Adoptée.

### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

#### **Location de la petite salle**

La directrice mentionne au conseil que la location de la petite salle (centre de conditionnement) est problématique due au fait qu'il y a plus de travail à faire avant et après que la location de la grande salle, car il faut à chaque fois défaire et refaire le centre de conditionnement. Le conseil propose de louer la salle à l'entrée du bureau municipal plutôt que celle du centre de conditionnement.

2013-RAG-5106

### **RAPPORT DE LA MAIRESSE**

La mairesse Julie Jolivette fait une lecture du rapport de la mairesse pour l'année 2013.

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Conrad Hubert, appuyé par le conseiller Philippe St-Jacques, propose et il est unanimement résolu

que le rapport de la mairesse soit envoyé tel quel dans tous les domiciles.

Adoptée.

2013-RAG-5107

**CAMPAGNE D'ADHÉSION DE LA COMBEQ POUR 2014**

CONSIDÉRANT QU'IL y a plusieurs avantages à être membre de la COMBEQ;

CONSIDÉRANT QUE l'inspecteur est seulement sur appel et qu'il doit y avoir un membre fixe pour la COMBEQ;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère Michelle Payette, appuyée par le conseiller Philippe St-Jacques, propose et il est unanimement résolu d'adhérer à la COMBEQ et d'y inscrire la directrice générale Annie Pelletier au coût de 290 \$ plus taxes applicables.

Adoptée.

**Certificat de disponibilité**

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

---

Annie Pelletier, directrice générale

**NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

**Demande de soutien financier pour l'Équipe des bénévoles de la Haute-Gatineau**

La directrice présente au conseil de demande de soutien financier de l'Équipe des bénévoles de la Haute-Gatineau. Le conseil demande à la directrice de s'informer pour savoir à quoi servent les dons avant de prendre leur décision.

2013-RAG-5108

**RÉSOLUTION POUR LES CERTIFICATS D'AUTORISATION BORNE SÈCHE**

CONSIDÉRANT QUE nous devons faire des demandes d'autorisation au ministère de l'Environnement afin de construire des bornes sèches;

CONSIDÉRANT QUE l'inspecteur M. Gabriel Blais a les compétences et les connaissances nécessaires pour compléter la documentation puisqu'il connaît la réglementation sur les cours d'eau;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Conrad Hubert, appuyé par le conseiller Philippe St-Jacques, propose et il est unanimement résolu d'autoriser l'inspecteur M. Gabriel Yolland Blais à compléter et signer pour et au nom de la municipalité de Bois-Franc toute la documentation nécessaire afin d'obtenir des autorisations pour l'installation de borne sèche.

Adoptée.

## **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

### **Comités**

La mairesse présente aux membres du conseil le détail de chacun des comités qui sera mis en place afin de travailler au développement de la municipalité. Les conseillers en prendront connaissance et choisiront les comités qui les intéressent. Par la suite, à une séance subséquente les comités seront formés en conséquence des choix qui auront été faits par les membres du conseil.

2013-RAG-5109

### **SUBSTITUT DE LA MAIRESSE POUR LA MRC**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit nommer un maire substitut qui pourra assister aux séances du conseil des maires dans l'éventualité où la mairesse Julie Jolivette ne pourrait être présente;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Marcel Lafontaine, appuyé par le conseiller Alain Patry, propose et il est unanimement résolu que le conseil de Bois-Franc désigne Philippe St-Jacques à titre de substitut du maire au sein du conseil de la municipalité régionale de comté de la Vallée-de-la-Gatineau.

Adoptée.

## **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

### **Plainte relative au règlement d'urbanisme**

La directrice générale présente au conseil une plainte reçue par Mme Diane Bélanger. Suite à la lecture de la plainte, les conseillers constatent qu'une bonne partie de la plainte ne peut être réglée par la municipalité puisque le litige concerne des terrains dont la municipalité n'est pas propriétaire. Pour la règlementation, le dossier sera remis à l'inspecteur municipal et s'il y a des règlements qui ne sont pas appliqués, l'inspecteur veillera à faire respecter cette règlementation pour tous les terrains.

2013-RAG-5110

### **OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS EN DROIT MUNICIPAL ET DROIT DU TRAVAIL**

CONSIDÉRANT QUE notre offre de service avec Caza Marceau + Soucy Boudreau Avocats arrive à échéance;

CONSIDÉRANT QUE nous sommes très satisfaits des services offerts par cette firme;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Roger Pilon, appuyé par le conseiller Conrad Hubert, propose et il est unanimement résolu de renouveler l'offre de service de Caza Marceau + Soucy Boudreau Avocats pour l'année 2014 au montant de 400 \$.

Adoptée.

### **Certificat de disponibilité**

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou

extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

---

Annie Pelletier, directrice générale

2013-RAG-5111 **REDDITION FINALE POUR LE PAARRM**

Le conseiller Alain Patry, appuyé par le conseiller Marcel Lafontaine, propose et il est unanimement résolu que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant subventionné de 38 271.30 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports. Et aussi que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Adoptée.

2013-RAG-5112 **RÉSOLUTION POUR LA CAISSE POPULAIRE**

CONSIDÉRANT QUE le Club de l'amitié de Bois-Franc et le Comité des loisirs de Bois-Franc ont fait la demande afin d'acquérir les meubles dont la Caisse Populaire va se départir;

CONSIDÉRANT QUE la Caisse Populaire a aussi offert à la municipalité de Bois-Franc d'acquérir la voûte qui est à l'intérieur du local sans frais;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère Michelle Payette, appuyée par le conseiller Roger Pilon, propose et il est unanimement résolu de confirmer à la Caisse Populaire que les meubles qui auront été acquis par le Club de l'amitié et le Comité des loisirs peuvent rester dans le local sans problème. Par contre, pour ce qui est de la voûte, la municipalité ne désire pas en prendre possession et demande à la Caisse Populaire de la retirer dans un délai raisonnable c'est-à-dire, d'ici le 1<sup>er</sup> juin 2014.

Adoptée.

2013-RAG-5113 **SOULIGNEMENT POUR LES ANCIENS ÉLUS**

CONSIDÉRANT QUE le maire sortant Armand Hubert ainsi que le conseiller sortant Denis Pilon se sont dévoués pendant plusieurs années pour la municipalité de Bois-Franc et qu'il serait bon de souligner tout ce travail;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Conrad Hubert, appuyé par le conseiller Marcel Lafontaine, propose et il est unanimement résolu de souligner leur travail par un souper qui se déroulera en janvier 2014 et que tous les conseillers et leurs conjoints ainsi que la mairesse et la directrice générale soient présents et que les frais du repas seront défrayés par la municipalité.

Adoptée.

**Certificat de disponibilité**

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

---

Annie Pelletier, directrice générale

2013-RAG-5114

### **RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION À L'UMQ**

Il est proposé par le conseiller Alain Patry, appuyé par le conseiller Marcel Lafontaine et unanimement résolu de renouveler notre adhésion à l'UMQ pour 2014 au montant de 96.00 \$ taxes en sus.

Adoptée.

### **Certificat de disponibilité**

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

---

Annie Pelletier, directrice générale

### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

#### **Nomination d'un responsable des questions familiales**

La directrice mentionne au conseil que Carrefour Action Municipale et Famille demande à ce qu'un conseiller soit nommé responsable des questions familiales. Comme la confection des comités se fera en janvier 2014 et que d'ici là, les conseillers auront choisi individuellement les sujets qui les intéressent, le conseil attendra donc à ce moment pour nommer un responsable.

2013-RAG-5115

### **RÉMUNÉRATION ET AUGMENTATION DES ÉLUS ET DES EMPLOYÉS**

Le conseiller Roger Pilon, appuyé par la conseillère Michelle Payette, propose et il est unanimement résolu :

- d'augmenter la rémunération de Mme Annie Pelletier ainsi que Mme Francine Marenger et l'ensemble des membres du conseil municipal de la moyenne 2013 des indices des prix à la consommation fédérale et provinciale.

Ces augmentations seront effectives au 1er janvier 2014.

Adoptée.

### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

#### **Proposition de Denis Aubé pour les visites de prévention**

La directrice présente au conseil une proposition de Denis Aubé afin qu'il effectue la vérification des avertisseurs de fumée. Comme la municipalité avait déjà payé pour former quelqu'un à ce sujet, la directrice lui téléphonera afin de savoir s'il est toujours intéressé à

faire le travail et s'il peut le faire dans un délai raisonnable et elle reviendra avec la réponse en janvier afin que le conseil puisse prendre une décision à savoir si nous continuons avec le même ou si l'offre de M. Aubé sera acceptée.

#### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

##### **Droits sur carrières et sablières**

La directrice demande au conseil si l'usine doit payer des frais pour leur sablière. Le conseil confirme à la directrice qu'effectivement elle doit payer des frais si des chargements sont vendus à l'extérieur. Il demande donc à la directrice d'envoyer une lettre à ce sujet et si tel est le cas, d'effectuer leur paiement.

#### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

##### **Résolution de la municipalité de Déléage**

La directrice présente au conseil une résolution envoyée par la municipalité de Déléage à la MRC concernant la gestion des cours d'eau.

#### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

##### **Fondation québécoise du cancer**

La directrice présente au conseil une lettre de remerciements de la part de la Fondation québécoise du cancer pour le don effectué par la municipalité.

#### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

##### **Demande de l'école St-Boniface**

La conseillère Michelle Payette mentionne au conseil que l'école St-Boniface lui a fait la demande d'installer un panier de basketball sur l'un des poteaux de lumière à la patinoire. Certains conseillers mentionnent qu'il serait mieux d'installer un nouveau poteau afin d'éviter des problèmes avec les luminaires présents. Au printemps, la municipalité répondra à la demande de l'école et installera un poteau de basketball.

2013-RAG-5116

#### **SOUPER DE NOËL DU CLUB DE L'AMITIÉ DE BOIS-FRANC**

Le conseiller Conrad Hubert rappelle aux élus et employés que le souper de Noël se déroulera, comme à toutes les années, en même temps que le souper du Club de l'amitié de Bois-Franc.

Le conseiller Marcel Lafontaine, appuyé par le conseiller Philippe St-Jacques, propose et il est unanimement résolu que le coût du souper soit défrayé par la municipalité pour les employés et les élus ainsi que leurs conjoints(es).

Adoptée.

#### **Certificat de disponibilité**



Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

---

Annie Pelletier, directrice générale

2013-RAG-5117

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

La conseillère Michelle Payette, appuyée par le conseiller Roger Pilon, propose et il est unanimement résolu que la présente séance soit levée.

Adoptée.

---

Julie Jolivette, mairesse

---

Annie Pelletier, directrice générale